



DOSSIER p. 14

NPNRU : un renouvellement urbain ambitieux

Actualités

La Ville accompagne les collégiens exclus
Page 8

Actualités

Des nouvelles bornes de déchets alimentaires
Page 11

Big up

L'art foisonne au Love Letter
Page 22

Préinscription Rentrée scolaire 2025

Du 10 février au 31 mars 2025



École maternelle

► **L'école est obligatoire dès 3 ans (enfants nés en 2022).**

► Un enfant qui aura 2 ans (né entre 1^{er} janvier au 30 juin 2023) lors de la rentrée scolaire peut être inscrit (sous réserve des places disponibles).

École élémentaire

- Pour les enfants scolarisés en Grande section (GS) dans les écoles publiques Bagnoletaises, le passage en Cours préparatoire (CP) se fait automatiquement.
- Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés dans une école publique de Bagnolet, les familles doivent procéder à la préinscription.

Quels sont les justificatifs à fournir ?

Uniquement les documents originaux

- La pièce d'identité du parent ou du responsable légal qui procède à la préinscription.
- Acte de naissance de moins de 3 mois ou le livret de famille.
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour, ainsi que les photocopies des vaccins.
- Pour les locataires: contrat de location ou dernière quittance de loyer.
- Pour les propriétaires: acte de propriété (1^{re} demande) ou dernière taxe foncières.

Pour les personnes hébergées :

- L'original de la pièce d'identité de l'hébergeant avec l'adresse sur Bagnolet.
- Une attestation d'hébergement stipulant tous les noms des personnes hébergées.
- Bail de location où la dernière quittance de loyer au nom de l'hébergeant.
- Déménagement: un certificat de radiation pour inscrire votre enfant dans une autre commune est nécessaire.



Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Il y a quelques semaines, nous tournions la page de l'année 2024 pour ouvrir ensemble celle de 2025.

Le numéro de décembre/janvier de notre magazine a été pour moi l'occasion d'adresser à chacun et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je veux ici à nouveau souhaiter le meilleur pour vous et vos proches et vous assurer que la Ville de Bagnole et ses équipes dévouées se tiendront, une nouvelle fois, à vos côtés.

Les défis que nous devons relever seront nombreux.

Le premier auquel nous sommes confrontés est de taille. À l'heure où ce numéro est bouclé, nous sommes en train de tenter, tant bien que mal, de construire le budget de notre collectivité. Il s'agit là d'un sujet qui pourrait sembler rébarbatif pour certains mais qui est extrêmement complexe et ô combien politique. Il est le reflet de nos choix et constitue notre feuille de route collective pour l'année qui suit.

L'État s'apprête à porter un coup significatif aux budgets de nos villes. Même si la pression que nous allons subir sera probablement moins violente que celle qui nous était annoncée par le précédent et éphémère gouvernement, la tension est bel et bien là.

Malgré tout, nous essayons de préserver nos services publics. Malgré tout, nous travaillons sans relâche pour préserver nos politiques culturelles et éducatives. Nous conserverons aussi une politique exigeante en faveur de nos quartiers et nous préserverons notre ambition pour nos équipements de prévention et de santé.

Malgré tout aussi, avec Est Ensemble, nous continuerons de porter d'ambitieux projets de renouvellement urbain à La Noue et aux Malassis. Avec la nouvelle année, nous sommes enfin entrés dans la phase opérationnelle que nous attendions toutes et tous. La reconstruction de la piscine et du stade des Malassis a démarré, et la construction de la salle de combat municipale a débuté.

Dans quelques semaines, les travaux de démolition de la dalle Maurice-Thorez commenceront enfin. Ils étaient attendus depuis plus de 20 ans dans le quartier.

Malgré les vents contraires nous tenons bon la barre.

Fidèles aux valeurs qui sont les nôtres, malgré les embûches qui sont placées sur le chemin que nous traçons, nous sommes au travail, au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Fidèlement,

Votre Maire,
Tony DI MARTINO

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📷 Retour sur les
Festivités de Noël

8 | 📄 Actualités

- La Ville au soutien des collégiens exclus
- Un projet intergénérationnel à La Butte-aux-Pinsons
- Un nombre de demandeurs de logement toujours en hausse
- De nouvelles bornes de déchets alimentaires installées
- La ligne 3 en voie de modernisation
- Le PLUi évolue: donnez votre avis!

14 | 📁 Dossier

Deux quartiers en plein renouvellement

22 | 📁 Big up

- Un caviste du cru
- L'art foisonne au Love Letter

24 | 📁 Cadre de vie et propreté

26 | 📁 À vos agendas

28 | 📁 Tribunes

30 | 📁 Gens d'ici

Sculpter la mémoire

31 | 📁 Infos pratiques

Direction des Relations aux usagers

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende – 01 49 93 60 80

Préinscription sur rdv: Lundi > jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi: 13h30-17h • Samedi: 9h-12h30

VILLE-BAGNOLET.FR




Bagnole



Comme promis.
Après un séjour au théâtre des Malassis, le gagnant du Festival Terrain d'envol, Ben Innaka, nous offre le spectacle MOA tendre et touchant.



Lutte contre les violences faites aux femmes.
Signature de la convention entre la Ville et LAO Pow'her.



Château de l'Étang.
Les ateliers de mosaïque ont affiché complets.

© Mathieu Génon



Banquet des seniors.
Plus de 500 convives ont partagé un déjeuner raffiné et ont profité de musiques dansantes.



Intervalles.
Les animaux s'invitent dans le répertoire de la chorale.

© Benoîte Fanton



DEMOS.
La remise officielle des instruments aux apprentis musiciens a eu lieu en salle des Pas-perdus de l'Hôtel de Ville.



Esprit de Noël.
Plusieurs artistes dont Aude Villeroige ont embellis les vitrines des commerçants dans le cadre des Festivités de Noël.



Installation.
Les agentes ont disposé le hall de l'Hôtel de Ville les décorations qu'elles ont imaginées.



Désirs géographes.
Le collectif Sirènes nous propose une déambulation poétique et participative sur des territoires que l'on croit connaître.



Rencontres intergénérationnelles.
Les résidents de La Butte-aux-Pinsons et les usagers du CSC La Fosse-aux-Fraises se sont retrouvés pour confectionner des brioches avec l'association Salut les co-pains.



Parcours scolaire.
Le collège Politzer a remis leur diplôme national du brevet aux anciens élèves de 3^e, salle du Conseil municipal.

Billet
de la **rédiac'**

Non à l'isolement !

À l'occasion de la Journée mondiale des solitudes qui a eu lieu le 23 janvier dernier, la Fondation de France a publié la 14^e édition de son étude annuelle sur les solitudes en France, menée en collaboration avec une équipe de recherche (Cerlis et Audencia) et le Crédoc. Cette étude confirme l'ampleur de la solitude dans le pays: en 2024, 12% de Français se trouvent en situation d'isolement relationnel, à savoir qu'ils n'ont aucun réseau de sociabilité. Le sentiment de solitude quant à lui continue d'augmenter puisqu'il touche 1 personne sur 4. L'isolement concerne tout particulièrement les personnes aux ressources les plus modestes. En 2024, 17% des personnes disposant de bas revenus sont isolées, contre seulement 7% de celles disposant de hauts revenus. À Bagnolet, de nombreuses initiatives soutenues par la Ville sont mises en place afin de rompre cet isolement. C'est le cas notamment des projets intergénérationnels menés par la Ville et ses partenaires ou des actions menées par le CCAS à destination des seniors (loisirs, aide à domicile, portage de repas, BajoLib') afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Dans ce numéro, un article est consacré au projet intergénérationnel mené à la résidence pour personnes âgées La Butte-aux-Pinsons en partenariat avec Relais petite enfance (RPE) de la Ville. Le 15 février, la Ville organise un samedi solidaire sur la place Salvador-Allende en partenariat avec les associations de solidarité présentes à Bagnolet. Les habitants pourront ainsi découvrir des missions de bénévolat près de chez eux.



Un démarrage lumineux des Festivités de Noël 2024!



Des spectacles pour petits et grands!



© Philippe Gaudens



Noël solidaire du Secours populaire au château de l'Étang.



Animations et cadeaux à la Maison du parc avec EBE et l'association Caps comme Noue.

© Arthur Hervé



Un marché de Noël réunissant créateurs, commerçants et associations.



Spectacle de Noël offert par le musée de La Poste aux enfants du PRE.



Kirupa, du Restaurant Indien Tandoori Masala, offre et partage un repas avec les résidents de La Butte-aux-Pinsons.



Moment de rassemblement du Relais assistantes maternelles avec les familles.

© Lucile Jean



© Arthur Hervé

L'AJDB Land 2024 au gymnase Cifarielo-Fanara.



Éducation

La Ville au soutien des collégiens exclus

La Ville a repris la gestion du dispositif ACTE qui intervient en direction des collégiens exclus temporairement de leur établissement afin de favoriser un retour à la scolarité.



Une cuisine est aménagée pour des activités.

Inscrit dans le Projet éducatif départemental dans son volet : « Agir en faveur d'un climat scolaire serein et apaisé », le dispositif « Accompagnement des collégiens temporairement exclus » (ACTE) s'adresse à l'ensemble des collégiennes et collégiens de la 6^e à la 3^e en situation d'exclusion temporaire de leur établissement. Le Conseil départemental du 93, ainsi que la Politique de la Ville et le Fonds social européen accompagnent la mise en œuvre de ce dispositif. Depuis quelques années, à Bagnolet, la prise en charge des élèves temporairement exclus était organisée par l'association APCIS avec le soutien de la Ville (mise à disposition de locaux), de l'État et du Conseil départemental (subventions). Cependant, l'association a informé en début d'année scolaire 2023-2024 de son souhait de quitter la ville et ne plus assurer la gestion de ce dispositif. La Ville a décidé d'assurer la prise en charge des élèves exclus dans un dispositif ACTE en l'adossant au Programme de réussite éducative (PRE) et porté par la Caisse des écoles. Cette action repose sur des conventions établies avec les deux collèges publics de la commune, Georges-Politzer et Travail-Langevin.



Un accompagnement global

L'objectif est de transformer le temps de l'exclusion en un moment de prise en charge globale : travail scolaire, ateliers autour des compétences psychosociales et des actes qui ont conduit à l'exclusion des collégiens, le renforcement de l'estime de soi. Depuis le début de l'année scolaire, une vingtaine de jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif ACTE. La période d'accueil dure de deux à quatre jours, du lundi au jeudi toute la journée. Chaque groupe est constitué de six élèves maximum. Le matin est consacré au travail scolaire et l'après-midi aux ateliers. Le travail scolaire est fourni par les professeurs principaux avec pour objet de ne pas prendre de retard sur les apprentissages de sa classe, mais également de reprendre des notions essentielles en cas de difficultés scolaires. Les élèves concernés par le dispositif sont des collégiens qui ont été exclus pour différentes raisons : violence physique ou verbale, absence d'implication dans la scolarité, défiance ouverte envers un adulte, actes de délinquance au sein de l'établissement, etc. Pour augmenter les chances de réussite, le jeune doit adhérer, ainsi que sa famille, à l'aide apportée.

Seniors

Un projet intergénérationnel à La Butte-aux-Pinsons

Tous les lundis, des jeunes enfants et des seniors se retrouvent, à l'initiative du Relais petite enfance (RPE), pour partager des activités communes à la résidence pour personnes âgées La Butte-aux-Pinsons.

Depuis plusieurs années, la Résidence pour personnes âgées (RPA) La Butte-aux-Pinsons mettait à disposition une salle pour une activité du Relais petite enfance (RPE). Cette initiative a peu à peu favorisé la création de liens intergénérationnels. Désormais, les deux structures développent un véritable projet intergénérationnel. Ainsi, depuis le début du mois de janvier, le Relais petite enfance permet à deux groupes de 4 assistantes maternelles et un groupe d'auxiliaires de vie, de se rendre chaque lundi, avec les enfants, à la résidence La Butte-aux-Pinsons. Ces actions permettent de stimuler les capacités cognitives et affectives des seniors et de lutter contre l'isolement social.

Lecture et activités collectives

Pour les enfants, ces contacts réguliers avec les seniors favorisent leur développement social et émotionnel. Tous les lundis matin, un groupe de retraités propose ainsi une séance de lecture aux jeunes enfants. D'autres activités collectives (cuisine, jardinage, etc.) sont prévues comme des jeux, des activités manuelles où les seniors transmettent leur savoir-faire. À terme, ce projet vise à construire un lien privilégié entre les personnes âgées et les enfants notamment au moment des fêtes (Noël, Jour de l'an, etc.). Les enfants apprendront à prendre soin des seniors en apportant des dessins ou des cadeaux faits à la main.



PAROLE DE



Yalana Dino
Conseillère municipale en charge des Seniors

« En ce début d'année 2025, les équipes municipales dédiées aux seniors continuent leurs efforts au quotidien auprès de nos citoyens. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) mène un ensemble d'initiatives afin de maintenir et promouvoir la solidarité au sein de notre ville. L'année 2024 s'est concrétisée avec 31 000 heures de services d'aide à domicile pour assurer l'autonomie d'une centaine de personnes. BajoLib', le service municipal de transport pour les personnes à mobilité réduite, reprend. L'équipe de Services de soins infirmiers (SSIAD) constituée d'un infirmier et 7 aides-soignants ont effectué près de 11 000 heures auprès des personnes fragilisées. Par ailleurs, plus de 10 000 repas ont été apportés à domicile. Au niveau culturel, 2 600 personnes ont participé aux activités du service Animations retraités-seniors du centre Paul-Coudert. Avec les structures dédiées à nos aînés, il a été organisé 66 activités variées à savoir des animations, des séjours et des événements artistiques. Sur un autre volet et pour la 3^e année consécutive, le personnel des trois EHPADs, de la résidence La Butte-aux-Pinsons ainsi que les personnels scolaires se sont mobilisés pour orchestrer des moments intergénérationnels avec des enfants en crèches, écoles, collèges et centres socioculturels des quartiers. Engagée dans cette dynamique, la municipalité poursuit son élan de solidarité et de bien-être commun. »



PAROLE DE



Mahamadou Sylla
Conseiller municipal en charge du Logement

«Chacun sait combien le sujet du logement est sous tension à Bagnolet. Chaque année, la Ville rend compte des attributions de logements sociaux effectuées deux ans auparavant. Il s'agit pour la collectivité de faire preuve de transparence. C'est aussi parce que nous souhaitons donner à voir comment fonctionnent les mécanismes d'attribution que nous avons fait le choix d'associer des habitant·e·s tirés au sort à la commission ville qui propose les dossiers des demandeurs aux bailleurs. Nous ne pouvons qu'inciter les Bagnoletaises et les Bagnoletais qui souhaiteraient y être associés à se manifester auprès du service logement.

Le bilan dont vous pouvez prendre connaissance doit être lu en ayant en tête que le principal bailleur de la ville a connu des évolutions majeures. En effet, la fusion entre les OPH d'Est Ensemble pour former un bailleur public territorial, Est Ensemble Habitat, a conduit à revoir les modalités de travail entre nos institutions. De la même manière, les importants projets de renouvellement urbain menés à Bagnolet nous contraignent à devoir procéder à plusieurs relogements qui, de facto, diminuent le nombre de logements accessibles à des primo-accédants ou réservés au traitement de mutation. Nous restons cependant pleinement mobilisés pour satisfaire, chaque année, un maximum de demandes de logement.»

Logement

Un nombre de demandeurs de logement toujours en hausse

Le bilan des attributions de logements sociaux pour 2023 met en lumière une forte demande face à une offre qui baisse.



Au 31 décembre 2023, 3 461 ménages disposaient d'une demande de logement social avec Bagnolet en premier choix, dont deux-tiers habitaient déjà la commune. Le nombre de demandeurs augmente légèrement par rapport à 2022 (+3%). Face à cette demande, le nombre de logements attribués en 2023 est de 207. Cela signifie que, pour 1 logement disponible, il y a 17 demandes à satisfaire. En effet, 207 attributions pour l'année 2023 marquent une baisse qui a démarré en 2021, dû, essentiellement, à la baisse des livraisons des programmes neufs. Parmi ces 207 attributions, seules 45 ont été faites directement par la mairie de Bagnolet. Les autres attributions ont été réalisées par d'autres réservataires (la préfecture pour les demandeurs DALO, Action Logement pour les salariés du secteur privé, ou les bailleurs directement). Par ailleurs, les demandeurs en situation de grande précarité représentent la grande majorité des demandes. Ainsi, 71% des ménages ayant sollicité un logement social disposent de revenus situés sous le plafond du Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), soit 1194 euros par mois. La part des ménages isolés (personnes seules et familles monoparentales) dans les demandes de logement social progresse et représente la moitié des demandes. Le délai d'attente des ménages ayant bénéficié d'une attribution de logement en 2023 est de 33,4 mois. Ce délai moyen recouvre des réalités très différentes, le délai est encore plus long sur les logements de petite taille.

+ D'INFOS :

Le service Logement social de la Ville de Bagnolet vous accompagne dans vos démarches pour constituer et suivre votre demande.

Permanences téléphoniques: mardi et jeudi (9h-12h30), lundi et mercredi (9h-12h30 / 13h30- 17h)

01 49 93 60 48

dossier.logement@ville-bagnolet.fr

Composition familiale des demandeurs

(en rapport avec la typologie des logements vacants)

Personne seule: 50% – Famille monoparentale: 20%
Couple avec enfants: 20% – Couple sans enfants: 10%



Attributions de logement social à Bagnolet en 2023

- 3 461 demandes
- 207 attributions dont 45 attribués par la Ville
- 98% des personnes relogées par la Ville habitaient déjà à Bagnolet
- 71% des demandeurs disposent d'un revenu fiscal inférieur à 1194 €/mois (1 personne seule)

Déchets

De nouvelles bornes de déchets alimentaires installées

La collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire se généralise à Bagnolet. Après les quartiers Centre-Sud, Les Coutures et La Noue qui ont été pourvus en 2024, 60 nouveaux points d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires sont déployés dans tous les autres quartiers de la Ville à partir de ce lundi 13 janvier 2025. L'emplacement de ces nouvelles bornes a été décidé après consultation des référents des conseils de quartier concernés.

Déployée à Romainville à titre expérimental depuis mai 2023, cette nouvelle collecte permet de transformer les restes alimentaires, en engrais et en énergie destinée par exemple au chauffage urbain. Une fois collectés, les déchets alimentaires seront ainsi acheminés vers une usine de méthanisation. Ils seront alors transformés pour produire de l'énergie renouvelable (biogaz, électricité, chaleur, engrais naturel) ou encore du compost. Est Ensemble accompagne chaque usager dans le tri à la source des biodéchets via une distribution progressive de bioseaux, en partenariat avec les centres socioculturels de la Ville, et de documents de sensibilisation aux bonnes pratiques.



Scannez le QR code pour les infos pratiques



Transports

La ligne 3 en voie de modernisation

La ligne 3 fera l'objet d'importants travaux de modernisation avec une interruption de service au mois de juillet 2025. Ces travaux visent à préparer l'arrivée d'une nouvelle génération de rames de métro, le MF19, en adaptant les systèmes et les infrastructures: les voies, les quais, les accès aux stations, l'alimentation électrique ou encore la signalisation. Le tracé du prolongement de la ligne 3 est, lui, toujours à l'étude. Dans la version actuelle du SDRIF-e, un document qui fixe les grands principes d'aménagement du territoire à l'échelle de la région, ce prolongement irait jusqu'à la Mairie de Montreuil et passerait par le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands. Est Ensemble et les élus de Bagnolet déplorent ce choix et proposent un tracé alternatif: le prolongement de la ligne du métro 3 passerait ainsi par le quartier des Malassis et du Plateau pour rejoindre le futur arrêt Montreuil Hôpital où passera l'extension de ligne 11. Le Conseil municipal a adopté un vœu le 31 janvier 2024 pour appuyer l'avis d'Est Ensemble sur ce tracé alternatif.



EN BREF

Transports

Suite au prolongement de la ligne 11 du métro, la ligne 76 a été restructurée, avec une modification de son itinéraire via l'avenue Raspail et une augmentation de la fréquence des bus. La Ville de Bagnolet souhaite recueillir vos impressions sur ces changements afin de proposer d'éventuelles améliorations à la RATP et à Île-de-France Mobilités (IdFM). Votre avis est essentiel pour optimiser ce service de transport!



Scannez le QR code pour répondre au questionnaire

Crit'Air

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les véhicules dits Crit'Air 3 (essence d'avant 2006 et diesel d'avant 2011) n'ont plus le droit de rouler au sein de la Zone à faibles émissions (ZFE) du Grand Paris afin de réduire la pollution de l'air. Cette restriction s'applique du lundi au vendredi, de 8 heures à 20 heures. Conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience, la Métropole du Grand Paris renforce sa Zone à faibles émissions-mobilités (ZFE) avec la restriction de circulation des véhicules Crit'Air 3, 4, 5 et non classés avec une période pédagogique d'un an.



Scannez le QR code pour plus d'informations

La Ville quitte X

La Ville de Bagnolet a décidé de se retirer du réseau social X (ex-Twitter). Cette décision est motivée par « la prolifération croissante de discours haineux, exacerbée par l'absence de modération efficace et des algorithmes favorisant la polarisation et les contenus toxiques », explique la Municipalité dans un communiqué. La Ville croit à une communication numérique au service de l'inclusion, de la solidarité et du vivre-ensemble.

Urbanisme

Le PLUi évolue : donnez votre avis !



A noter : cette cartographie a une valeur informative et n'a pas de caractère opposable. Elle ne substitue pas à l'ensemble des dossiers soumis à enquête publique.

Révision allégée du volet "Patrimoine"

- Niveau 1 (exceptionnel)
- Niveau 2 (remarquable)
- Niveau 3 (représentatif)
- Nouvel ensemble urbain remarquable

Modification n°3

- Protections paysagères ou naturelles
- ▲ Arbres à protéger

Vous êtes concernés par une des protections ? Vous souhaitez vous exprimer ou en savoir plus ? Consultez les dossiers d'enquête publique et faites valoir votre avis !



Est Ensemble est en charge des règles d'urbanisme sur les 9 villes du territoire depuis 2020 via le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit du document de référence pour la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.). À travers la Modification n°3 et la Révision allégée patrimoine, le PLUi évolue pour assurer un meilleur cadre de vie aux habitants, notamment un meilleur accès à la nature en Ville: arbres à protéger, alignements d'arbres à protéger ou à créer, création d'espaces paysagers boisés à protéger, création d'espaces cultivés jardinés à protéger. À Bagnolet, cette évolution prévoit le passage du nombre d'arbres remarquables à protéger de 9 à 16 ainsi que l'ajout de 40 alignements d'arbres à protéger et de 7 alignements d'arbres à créer. La modification n°3 du PLUi intègre également la protection de cinq espaces cultivés et jardinés: Terrain d'aventure de la petite plage, des jardins familiaux de l'association Bagnolet, Ville fleurie, le projet « Quatre saisons » sur la couverture A3 géré par l'AJDB.

+ D'INFOS :

Vous vous interrogez plus généralement sur la manière dont le PLUi protège votre cadre de vie ? Vous avez des avis et suggestions pour l'avenir du territoire ? Participez à l'enquête publique qui sera menée sur le PLUi du 10 février au 17 mars 2025 inclus pour vous exprimer sur l'aménagement de votre commune.



Scannez le QR code pour plus d'informations



L'hêtre rouge au parc Audin fait partie des arbres remarquables protégés.

Les journées Bagnoletaises de la santé

12 et 13 février 2025

> Dépistages, sensibilisations et ateliers
Prenez soin de vous, près de chez vous !

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
Résidence La Butte-aux-Pinsons
Centres socioculturels Anne Frank et Guy Toffoletti
PMI Adélaïde-Lahaye
EHPAD Les Floralties



Découvrez le programme en scannant le code

+ d'infos :

Centre municipal de santé Elsa-Rustin, 13, rue Sadi-Carnot 01 56 63 91 00



Deux quartiers en plein renouvellement

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), 127 millions d'euros seront investis pour requalifier la dalle Thorez et le quartier de La Noue. Aux Malassis, le programme prévoit la reconstruction du stade, la création d'une nouvelle place végétalisée essentiellement en pleine terre, la destruction et/ou la réhabilitation de nombreux logements vétustes, la construction d'une salle de combat et la reconstruction de la piscine, du conservatoire-théâtre, du centre socioculturel Pablo-Neruda et de la salle Pierre-et-Marie-Curie! À La Noue, plusieurs millions d'euros seront investis pour réhabiliter les logements sociaux et continuer le réaménagement de la dalle. Les premiers travaux de requalification de la dalle Thorez ont débuté cet été avec les travaux de reconstruction du stade des Malassis.

127 millions d'euros à Bagnolet pour requalifier la dalle Thorez et le quartier de La Noue

Le 17 février 2023, Est Ensemble signait une convention avec la Ville de Bagnolet, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et Est Ensemble Habitat portant sur la requalification des quartiers de La Noue et des Malassis dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Depuis plus de 20 ans, les habitants et les usagers de la dalle Thorez, érigée à la fin des années 60, attendaient la requalification de cette dernière. Ce projet, piloté par la Ville et Est Ensemble en lien étroit avec la Ville, est l'un des plus importants programmes de renouvellement urbain en France. Au cours des concertations menées avec ses différents partenaires, la Ville a plaidé en faveur de la construction de nouveaux équipements publics et de l'amélioration du cadre de vie des habitants (amélioration de l'habitat, végétalisation et dédensification). Le coût global de l'opération s'élève à 127 millions d'euros et s'étalera sur plusieurs années dans les secteurs des Malassis et de La Noue à Bagnolet. La Ville de Bagnolet et Est Ensemble ont su convaincre l'État de financer en grande partie ce projet de renouvellement urbain hors norme, allant jusqu'à une participation à hauteur de 70 % pour les équipements municipaux.



- ✓ Désimperméabiliser et végétaliser
- ✓ Dédensifier
- ✓ Améliorer l'habitat
- ✓ Proposer des équipements publics de qualité



À La Noue, la démolition du parking EG8 (Est Ensemble Habitat) permettra d'élargir et d'aménager la promenade plantée vers le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands et La Noue, côté Montreuil.

Les travaux du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) suivent leur cours dans le secteur de la dalle Thorez après la démolition du stade des Malassis et sa reconstruction prochaine. Le NPNRU vise à dédensifier et à végétaliser la dalle Thorez et à reconstruire des équipements publics devenus vétustes dans le quartier des Malassis. Le NPNRU englobe également la poursuite du réaménagement de la dalle de La Noue à Bagnolet.

Des services publics de proximité renforcés

La construction d'une offre renouvelée d'équipements publics de proximité est l'un des marqueurs forts de la future transformation de la dalle Maurice-Thorez. Actuellement, ce secteur concentre de nombreux équipements publics municipaux (centre socio-culturel Pablo-Neruda, théâtre des Malassis, salle polyvalente Pierre-et-Marie-Curie, stade des Malassis) et territoriaux (piscine des Malassis, conservatoire de danse et de musique Erik-Satie). Ces équipements sont devenus vétustes et souffrent d'un manque de visibilité et d'accessibilité. Ils seront reconstruits, accessibles de plain-pied et visibles depuis la rue. Le NPNRU en cours dans le quartier des Malassis englobe également la reconstruction du groupe scolaire Pêche d'Or, dont les travaux de gros œuvre sont désormais achevés, et qui sera livré à la rentrée 2025. Le programme « Pêche d'Or » comprend également la livraison d'une nouvelle crèche, d'un Relais petite enfance (RPE) et d'un accueil de loisirs. Ces équipements profiteront aux habitants de Bagnolet et leur garantiront davantage de services publics de proximité dans un cadre de vie amélioré. Le programme offrira également aux habitants du quartier un cadre de vie plus agréable et un accès direct à la nature en ville avec la création d'un espace vert public de 1100 m² et le maintien sur site de La Bergerie des Malassis animée par l'association Sors de Terre. À l'est de la dalle Thorez, le gymnase municipal Maurice-Baquet sera réhabilité avec une extension par des équipements sportifs extérieurs.

La dalle Thorez démolie pour aménager un parvis végétalisé

La démolition totale de la dalle Thorez laissera place à un nouveau parvis principalement en pleine terre et végétalisé. Un jardin public sera ainsi aménagé à l'emplacement de la dalle. À proximité directe de la dalle Thorez, le square du 19-Mars 1962 sera agrandi et embelli grâce à la destruction du parking EG8 d'Est Ensemble Habitat. Ce renouvellement urbain vise à transformer le lieu avec pour objectif d'aménager un écoquartier labellisé. Le renouvellement urbain est une opportunité pour impulser la transition écologique du quartier (renaturation, lutte contre la précarité énergétique, îlot de fraîcheur) visant l'amélioration concrète des conditions de vie pour les habitants et usagers.



La dalle Maurice-Thorez connaît actuellement d'importants problèmes de stagnation et d'infiltration d'eau.

L'environnement au cœur du projet

Aux Malassis comme à La Noue, l'aménagement des futurs espaces publics porte en effet de fortes ambitions environnementales: la fixation d'un seuil plancher de 50% minimum de pleine terre pour les futurs espaces publics, l'utilisation de matériaux biosourcés dans le mobilier et les matériaux des espaces publics, la gestion des eaux pluviales, la priorité à la végétalisation et à la biodiversité.

Un investissement de 127 millions d'euros

ANRU
46,3 M€

Ville de Bagnolet
8,7 M€

Est Ensemble
56,2 M€*

* La Ville participe aux financements d'Est Ensemble

Est Ensemble Habitat
11,7 M€

Conseil régional d'Île-de-France
1,8 M€

Autres
1,3 M€

Des co-financements sont en cours de recherche. À ce jour, 1,4 M€ acquis via le Fonds Friches et le Fonds Quartiers résilients.



Une perspective du futur complexe sportif des Malassis qui comprendra le nouveau stade des Malassis, la piscine et le dojo municipal.

Ainsi, le futur complexe sportif des Malassis, le premier équipement public qui sortira de terre témoignera de cette exigence environnementale. Le projet prévoit 2 000 m² de surface de pleine terre et 2 000 m² de toitures végétalisées. Des panneaux photovoltaïques seront installés: leur production électrique couvrira 30% des besoins électriques des salles et 10% des besoins de la piscine. En outre, plus d'un tiers des besoins de chauffage de la piscine sera alimenté par un système de récupération de chaleur.

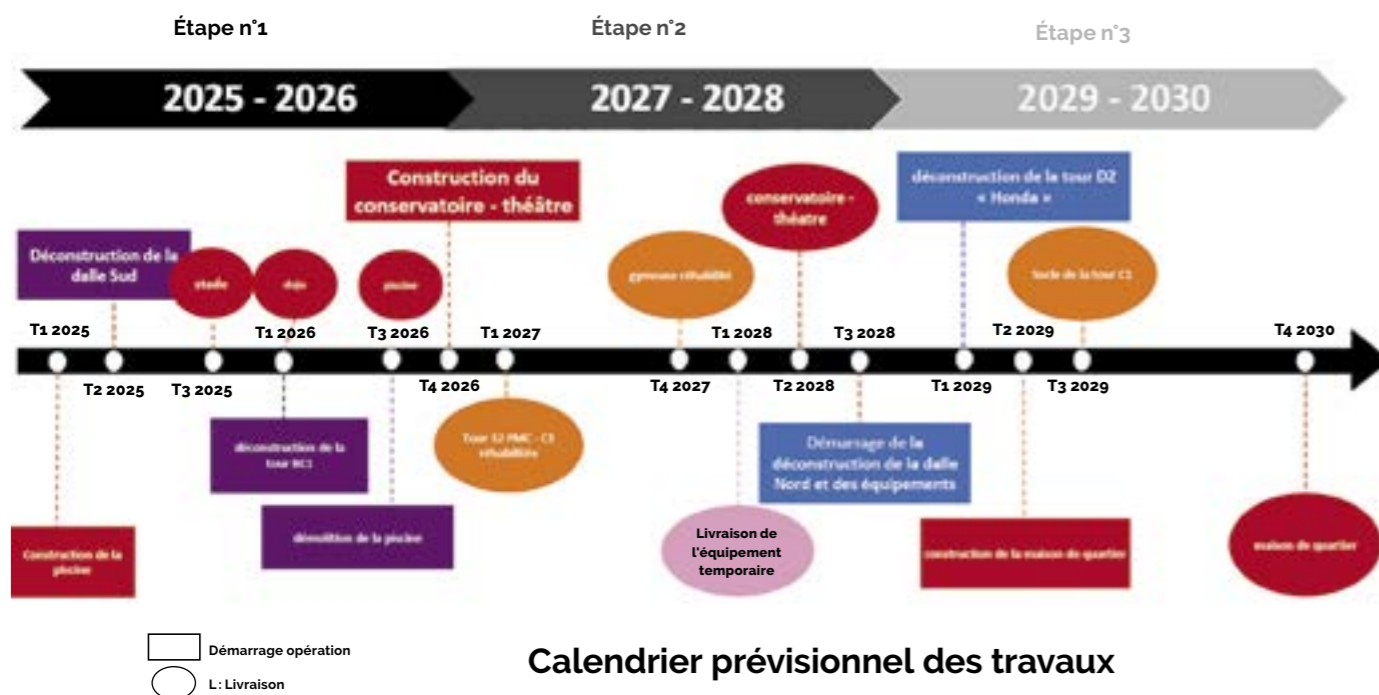
Continuité des activités

La Municipalité s'est engagée à assurer la continuité des activités des équipements municipaux jusqu'à la reconstruction de ces derniers. Ainsi, la création d'un équipement provisoire est

envisagée afin d'accueillir les activités du centre socioculturel Pablo-Neruda, le temps de la construction du nouvel équipement. Pendant les travaux, l'accès aux équipements publics sera garanti grâce à la création d'un cheminement aménagé.

De la concertation à la co-construction

Les opérations prévues dans le cadre du NPNRU ont fait l'objet de nombreuses concertations avec les habitants, lors d'ateliers de concertations, de permanences d'information mises en place par Est Ensemble aux Malassis ou à La Noue. Les projets ont été présentés lors de plusieurs réunions de conseils de quartier des Malassis et de La Noue. Le 20 novembre dernier, un atelier de concertation a été organisé pour préfigurer les futurs usages



Permanences d'information

Quartier La Noue

Le 3^e mercredi du mois, de 16h à 18h
Centre socioculturel Guy-Toffoletti
 43, rue Charles-Delescluze

Dalle Maurice-Thorez

Le dernier mercredi du mois, de 16h à 18h
Centre socioculturel Pablo-Neruda
 36, rue Pierre-et-Marie-Curie

Vous avez des questions sur les projets de rénovation urbaine du quartier La Noue et de la dalle Maurice-Thorez? Est Ensemble organise, en lien avec la Ville, des permanences d'information.

+ D'INFOS:

Direction de l'Habitat-Logement-Gusp (Ville de Bagnolet)

01 49 93 60 00

Direction de l'Habitat et du Renouvellement urbain (Est Ensemble)

npru.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr

de la promenade plantée à La Noue. Le 2 décembre dernier, une réunion publique de présentation du NPNRU Malassis Thorez a permis de nombreux échanges entre la Municipalité, les différents intervenants et les habitants. À cette occasion, une maquette en 3D a été présentée afin de permettre aux habitants de mieux comprendre le projet. Est Ensemble a également mis en place, en lien avec la Ville, des permanences d'information sur les projets du NPNRU dans les centres socioculturels Guy-Toffoletti (La Noue) et Pablo-Neruda (Les Malassis).

La poursuite du renouvellement du quartier de La Noue

Dans le quartier La Noue, la partie sud de la dalle a fait depuis 2015 l'objet d'importants travaux de requalification qui ont été finalisés à la fin 2020: réaménagement d'un espace piétonnier, renforcement de l'éclairage, installation de nouveaux mobiliers urbains. L'aménagement de la dalle sera poursuivi avec une gestion des eaux pluviales et des déchets améliorée, la reprise technique

de sa surface, la création d'aires de jeux, la végétalisation de la dalle. C'est désormais la partie nord de la dalle qui sera prochainement transformée dans le cadre du NPNRU. La création d'un escalier nord-ouest permettra d'améliorer les accès à la dalle et le cheminement des piétons. La mobilité piétonne est en effet l'un des enjeux des interventions à venir sur la dalle La Noue. Ainsi, la démolition du parking EG8 (Est Ensemble Habitat) permettra d'élargir et d'aménager la promenade plantée vers le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands et La Noue, côté Montreuil. Cet aménagement vise à renforcer la mobilité piétonne et la renaturation du quartier. Dans le cadre du NPNRU, plus de 19 000 m² (l'équivalent de la superficie de trois terrains de football) d'espaces publics seront ainsi aménagés sur la dalle de la Noue. Sur le secteur La Noue à Bagnolet, les services de la Ville travaillent avec Est Ensemble à une programmation commerciale de proximité, qualitative et adaptée.

Une offre renouvelée d'équipements publics

La maison de quartier municipale

Elle regroupera dans un bâtiment unique (2 500 m²) le centre socioculturel, la salle polyvalente Pierre-et-Marie-Curie, et des locaux associatifs.



L'équipement public Pêche d'Or

Le projet global comprend la construction de la nouvelle école municipale Pêche d'or, d'une nouvelle crèche, d'un Relais petite

enfance (RPE) et d'un accueil de loisirs ainsi que l'aménagement d'un nouvel espace vert public.

Un nouveau complexe sportif

Un nouvel équipement sportif accueillera la nouvelle piscine intercommunale des Malassis et un dojo municipal dédié aux sports de combat. La piscine des Malassis (Est Ensemble) sera reconstruite avec un bassin de 25 m (issu des JOP 2024), un bassin d'apprentissage de 150 m², des jeux d'eau et un solarium. Un nouveau stade des Malassis sera reconstruit et doté d'un nouvel anneau d'athlétisme de 200 mètres (3 couloirs), d'une piste de 60 mètres avec bac de réception de saut en longueur pour les usages scolaires, d'un terrain multisport en synthétique 40 x 20 m avec à chaque extrémité du terrain une zone de basket 3x3m.

Un nouveau conservatoire-théâtre

Le conservatoire intègrera une salle de spectacle et un auditorium pour la pratique du théâtre et de la danse.

Le gymnase Maurice-Baquet réhabilité

À l'est de la dalle Thorez, le gymnase Maurice-Baquet est un équipement vieillissant logé dans un bâtiment ancien construit dans les années 60. Le projet propose la réhabilitation du gymnase et son extension par des équipements sportifs extérieurs.

L'amélioration de l'habitat

À La Noue comme aux Malassis, les opérations de logements sont une composante majeure NPNRU afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Sur le secteur de la dalle Maurice-Thorez, 127 logements sociaux sont concernés par la démolition programmée de deux immeubles au 18 et 40, rue Pierre-et-Marie-Curie (BC1 et D2). La Ville a fixé comme préalable à cette démolition le relogement des ménages concernés (voir encadré).

Le secteur de la dalle Thorez bénéficiera également d'une réhabilitation ambitieuse de 97 logements sociaux situés au 32, rue Pierre-et-Marie-Curie (bâtiment C1) menée par Est Ensemble Habitat. Les objectifs portés par cette opération sont multiples: amélioration de la performance thermique du bâtiment et des logements pour réduire les charges des locataires, amélioration du confort et de la sécurité des accès et des parties communes...

Une nouvelle offre de stationnement sera également développée sur le secteur, notamment via la création de parkings résidentiels et d'un parking souterrain sous la future maison de quartier.

À La Noue, dans le cadre du NPNRU, une opération de réhabilitation et de résidentialisation de 165 logements sociaux (bâtiments BH70 et T1) sera menée par Est Ensemble Habitat. Au total, 262 logements locatifs sociaux seront réhabilités à La Noue et aux



Malassis. Cette amélioration de la qualité des logements concerne également des copropriétés privées (bâtiments B3, B4, B5) de La Noue dans le cadre de plans de sauvegarde.

11,7 millions d'euros

C'est le montant de l'investissement prévu par Est Ensemble Habitat dans le cadre du NPNRU afin de réhabiliter et résidentialiser son parc social aux Malassis et La Noue.

À La Noue, 165 logements sociaux, du BH70: 2-14, rue Jean-Lolive et du T1: 16, rue Jean-Lolive seront ainsi réhabilités et résidentialisés avec un investissement de 5,29 millions d'euros pour la réhabilitation (soit 32 000 € HT par logement) et 3,33 millions d'euros pour la résidentialisation et l'aménagement des espaces extérieurs (soit 20 000 € HT par logement).

**PAROLE DE****Cédric Pape**

Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, du NPNRU, de la Politique de la ville et de la Commande publique

« Comme j'aime le dire, Bagnole avance! Et avance très bien! Ce ne sont plus des projets. C'est concret.

Enfin la transformation urbaine, tant attendue par les habitants des Malassis et de La Noue, est enclenchée à travers la requalification des 2 dalles. Ce sont 2 quartiers qui changent de visage avec ces priorités: Renaturation/Déensification/Réhabilitation des logements/Renforcement des services publics culturels et sportifs.

Il était temps! C'est le fruit d'un travail intense depuis presque 2 mandats. Le Maire en 2014 a relancé le PRU1. Puis le NPNRU en 2020.

Et les résultats des négociations sont impressionnants. Près de 127 millions d'euros sont investis par les différents partenaires afin d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Bagnoletais, riverains et usagers. Et ce n'est pas fini! Nous avons de l'énergie et une vision pour Bagnole.

Trois projets initiés par le Maire me tiennent à cœur: l'enfouissement de l'échangeur, la construction d'un nouveau Centre municipal de santé, la mutation du secteur Gallieni aux Coustures. Ces grands projets de transformation urbaine sont encore au stade des études. Mais il faut bien un début à chaque belle histoire.»

Participez à l'enquête publique

Une enquête publique relative au Projet de renouvellement urbain «La Noue» à Bagnole et Montreuil est ouverte jusqu'au 24 février dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale.



Concertation NPNRU La Noue, mars 2023.

L'Établissement public territorial Est Ensemble (EPT) est désigné en tant qu'autorité chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats. Le dossier, soumis à l'enquête, se compose notamment du dossier d'étude d'impact et de ses annexes. Durant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en format papier aux jours et aux heures d'ouverture habituelle à l'Hôtel du territoire d'Est Ensemble, à

Romainville, à l'Hôtel de Ville de Bagnole et au Centre administratif de Montreuil. Des permanences seront assurées par une commissaire enquêteuse pour recevoir les observations et les propositions éventuelles écrites ou orales des habitants.

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
Les 10 et 24 février 2025,
de 14h à 17h.

+ D'INFOS :

L'ensemble du dossier d'étude est mis à disposition du public par voie électronique jusqu'au 24 février. Le public pourra adresser ses observations et propositions éventuelles par voie électronique.



Scannez
le QR code.



Dalle Maurice-Thorez.

Réhabilitation et relogement

Les opérations de logement notamment avec Est Ensemble Habitat sont une composante majeure du NPNRU en cours aux Malassis et à La Noue.

Sur le secteur de la dalle Maurice-Thorez, 127 logements sociaux sont concernés par la démolition programmée de deux immeubles au 18 et 40, rue Pierre-et-Marie-Curie (BC1 et D2). La Ville a fixé comme préalable à cette démolition le relogement des ménages concernés. Est Ensemble Habitat et les services de la Ville se sont engagés à des garanties fortes: un relogement de qualité qui prend en compte les besoins et les capacités financières des familles, un accompagnement tout au long du processus avec le concours d'un prestataire et un relogement prioritairement dans des logements neufs ou récemment réhabilités au sein du parc de l'office d'Est Ensemble Habitat. À ce jour, le relogement des 42 ménages est achevé au 18, rue Pierre-Marie-Curie. Au 40, rue Pierre-et-Marie-Curie, les logements sont en cours, 13 ménages restent à reloger (sans compter les situations contentieuses), avec un objectif de terminer les relogements fin 2025.

Commerce

Un caviste du cru

Hammoud Zaghaui est une institution dans le quartier Les Coutures. Après avoir tenu une épicerie bio pendant trente ans, le commerçant a ouvert une cave à vins spécialisée dans le bio.



«**Je suis toujours à l'écoute des clients pour les conseiller.**»

Hammoud.

Hammoud Zouaghi devant sa cave à vins dont les vitrines ont été décorées par l'artiste Gilbert Petit dans le cadre des Festivités de Noël de la Ville.

«*Je me suis installé ici le 1^{er} janvier 1994 avec l'ouverture de mon premier commerce qui était une épicerie bio.*», explique Hammoud Zouaghi. «*J'ai connu certains de mes clients d'aujourd'hui alors qu'ils étaient enfants et que je leur distribuais des bonbons.*». En 2021, il décide de partir à la retraite. «*Après six mois, je m'ennuyais, alors j'ai décidé d'ouvrir une cave à vins*», explique Hammoud. Depuis quatre ans, il tient la cave à vins située au 211, rue Robespierre. «*Je fais aussi de l'épicerie fine pour répondre aux besoins des clients.*», précise-t-il. Le caviste est spécialisé dans la vente de vins bios sans pesticides, non filtrés ou sans sulfites ou encore des vins issus de la biodynamie. Le commerçant est intarissable quand il s'agit d'évoquer les différents labels : Agriculture Biologique (AB), Demeter, etc.

aussi de l'étranger, notamment de l'Italie. Hammoud travaille directement avec les vignerons, le plus souvent réunis en groupement pour faciliter la logistique. Sa cave compte plus de 200 références : vins blancs, vins rouges, rosés, champagnes, etc. «*Je vends aussi une variété de bières artisanales produites par un brasseur situé en région parisienne et une sélection de jus artisanaux.*». Hammoud est passionné par son métier. «*Je suis toujours à l'écoute des clients pour les guider et les conseiller dans leur choix.*», explique-t-il.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

+ D'INFOS :

Cave à vin Zouaghi
211, rue Robespierre

☎ 09 85 07 39 05

✉ h_zouaghi@msn.com

Horaires d'ouverture :

Lundi de 12h à 20h

Mardi, mercredi, jeudi de 11h à 20h

Samedi de 11h à 20h30

Dimanche de 11h à 15h



Des conseils sur mesure

Un vigneron qui obtient le label Demeter cherche par exemple à obtenir les raisins les plus sains possibles, récoltés à parfaite maturité, afin d'éviter le plus possible les intrants ou additifs en vinification. Cet engagement passe par le développement de la biodiversité : 10% de la surface agricole utile doit être dédiée à des zones de biodiversité. «*Il existe un marché grandissant pour ce type de vins. Les gens boivent moins et privilégient des vins de meilleure qualité.*», explique Hammoud. Ici la majeure partie des vins sont vendus autour de 10 euros et proviennent de tous les terroirs de France mais

Culture

L'art foisonne au Love Letter

Le Love Letter, installé dans l'ancienne poste centrale et géré par l'association Scandale, regroupe des ateliers de jeunes artistes émergents où la créativité foisonne.



«*Le Love Letter a pour objectif de promouvoir la jeune scène artistique émergente dans tous les domaines de l'art.*», explique Solveig Burkhard, artiste et présidente de l'association Scandale. En déambulant dans les 537m² du Love Letter, la découverte des ateliers permet de se rendre compte de la diversité des pratiques : photographies, art expérimental, peinture, vidéos, sculpture, design, etc. Léna est l'une des artistes installées au Love Letter. Elle récupère des drapaux français auprès des collectivités pour créer des installations artistiques où le burlesque tient une place importante. «*Nous vivons une crise démocratique. Cette installation permet de se réapproprié un symbole national.*», explique Léna, dont le travail sera exposé au prochain salon d'art contemporain de Montrouge. L'atelier voisin est celui de Sayo, artiste contemporaine japonaise, qui se rendra prochainement en Allemagne, pour une résidence artistique.

L'union fait la force

Lauréate en 2019 du Prix Paul-Louis Weiller de l'Académie des Beaux-Arts, Sayo travaille actuellement sur la transformation d'images par différents procédés utilisant des imprimantes à jet d'encre. Sayo a notamment créé une série pour rendre visibles les dommages physiques et mentaux des travailleurs du sexe au Japon. Arthur, artiste-peintre, témoigne dans ses œuvres de la vie d'un enfant entendant de parents sourds. Il est l'auteur d'une fresque (peinture sur soie) de vingt-cinq mètres, inspirée des codes du Moyen-Âge, qui retrace l'histoire de sa mère sourde, militante pour la reconnaissance la Langue des signes française (LSF). Un manifeste visuel et universel qui témoigne d'une lutte pour l'inclusion et la reconnaissance culturelle. Le Love Letter compte une quarantaine d'artistes. «*Être ensemble nous donne plus de force et de visibilité dans le monde de l'art et cela permet de s'entraider.*», explique Solveig Burkhard.



+ D'INFOS :

Love Letter

37, rue Adélaïde-Lahaye

L'association Scandale organise régulièrement des expositions au Love Letter. Vous pouvez suivre l'actualité du lieu sur Instagram.

📷 @loveletter.bagnolet

📷 @assocandale

Aménagements et actes citoyens



Le square Varlin prend forme. 29 arbres ont été plantés.



Les classes de l'école Joliot-Curie se sont mobilisées pour ramasser les déchets d'envol du quartier La Dhuy.



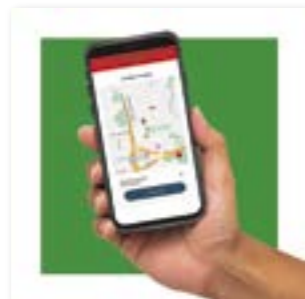
Création d'un caniparc dans le bas du parc Josette-et-Maurice-Audin.



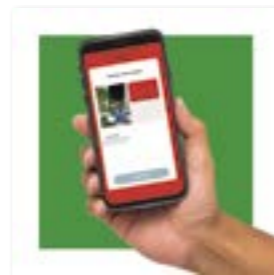
Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application **Mon Bagnolet**



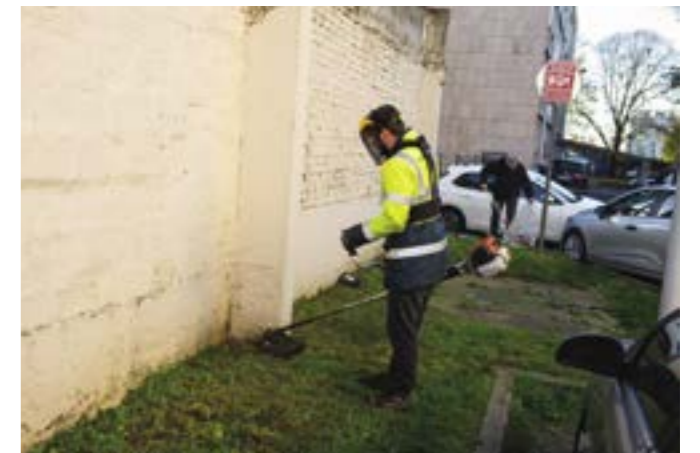
Opérations coup de balai



Coup de balai, rue François-Mitterrand.



Coup de balai, rue Anatole-France.



Coup de balai, rue Jean-Lolive.



ÉVÈNEMENTS

Les 12 et 13 février 2025

Les journées Bagnoletaises de la santé



Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et la Municipalité vous invitent à des journées dédiées à la prévention, au bien-être et à l'accès aux soins. Au programme: ateliers prévention des écrans et nutrition, activité physique adaptée, vaccination, dépistages (HTA, diabète, maladies rénales, cancer colorectal), sensibilisation à la santé sexuelle, hygiène bucco-dentaire, et stands d'information (handicap, mutuelle, droits des

victimes). Sur inscription selon les places disponibles.

Centre municipal de santé Elsa-Rustin: 13, rue Sadi-Carnot

+ D'INFOS:

01 56 63 91 00

Samedi 15 février 2025 de 10h30 à 12h30

Samedi solidaire

La Ville organise, en partenariat avec les associations de solidarité présentes à Bagnolet, un samedi solidaire. Vous avez envie de donner du sens à votre temps libre? Découvrez des missions de bénévolat près de chez vous.

Hôtel de Ville, place Salvador-Allende

+ D'INFOS:

01 49 93 60 26



THÉÂTRE

Vendredi 14 février 2025 à 19h30

Mes autres

Sylvie Pabiot reprend une pièce emblématique de son parcours qui recherche, à travers le mouvement de la lumière, à interroger nos propres perceptions. Elle questionne la notion d'identité à travers un autoportrait pictural. Ce portrait prend le chemin des étrangetés qui composent le moi: une mosaïque de corps illusoire. Par son minimalisme radical et son temps étiré, ce solo invite à la contemplation, à la douceur. Soirée partagée avec «Le Fas_be» de Daniela Clementina de Lauri.

Théâtre Le Colombier: 20, rue Marie-Anne-Colombier

+ D'INFOS & RÉSA:

01 43 60 72 81

@lecolombier-langaja.com

Du 3 au 8 mars 2025

Du lundi au vendredi à 20h30 et le samedi à 18h

Les Vies Authentiques de Phinéas Gage

Phinéas Gage est contremaître sur un chantier de chemin de fer et participe à la grande avancée industrielle sur le nouveau territoire des États-Unis d'Amérique. Le 13 septembre 1848, cet employé modèle est grièvement blessé en manipulant des explosifs pour creuser la montagne. *Les Vies Authentiques de Phinéas Gage* retrace la reconstruction d'un homme qui, après avoir payé un lourd tribut à la course au progrès et à l'expansionnisme, s'invente une autre relation au monde. Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation du mercredi 5 mars 2025.

Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS & RÉSA:

01 43 62 71 20

reservation@lechangeur.org

CINÉMA

Samedi 15 février 2025 à 14h

La La Land (v.o.)

Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent. Le destin va réunir ces doux rêveurs.

Cin'Hoche: 6, rue Hoche

+ D'INFOS:

01 83 74 56 80



EXPOSITIONS

Jusqu'au 15 février 2025

Désirs géographes:

Bagnolet et La Noue à Montreuil

Désirs Géographes, porté par le Collectif Sirènes, est une manière décalée et transdisciplinaire de raconter Bagnolet et La Noue à Montreuil. Découvrez ce territoire entre passé, présent et futur, entre réalité et fiction grâce à une carte interactive, des dessins, des contenus audiovisuels et un jeu vidéo créés avec des habitants et acteurs locaux.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS:

01 49 93 60 17 / 61 53

chateau@ville-bagnolet.fr

Du 15 février au 13 avril 2025

Trésors de banlieue

La Ville de Bagnolet participe à la deuxième édition de l'exposition *Trésors de banlieue*. 71 communes de «banlieue» prêtent 250 œuvres d'art à la Ville de Gennevilliers. Il s'agit d'un événement culturel exceptionnel valorisant les trésors des collectivités, toutes époques et tous styles confondus. Deux œuvres d'art appartenant à la ville font partie du catalogue de l'exposition: les tableaux de Rustin *L'homme en gris* et de Tifou *La Révolution*. Des visites guidées de l'exposition et des ateliers artistiques seront organisées en direction des scolaires et des accueils de loisirs pour l'ensemble des villes participantes. Entrée libre.

Usine chanteraines: 92, avenue du Général-de-Gaulle 92230 Gennevilliers

SCIENCES INFUSES

Vendredi 14 février 2025 de 19h à 21h30

Les gardiennes de la planète



Suivez les baleines dans leurs longs voyages, plus près qu'aucune caméra n'est jamais allée. La projection sera suivie d'une rencontre avec Fabienne Delfour, cétologue. À partir de 12 ans.

Sur inscription à partir du 7 février 2025.

Médiathèque de Bagnolet:

1, rue Marceau

Mercredi 19 février 2025 (15h-16h / 16h-17h)

Le plastique, plus si fantastique!

À travers des jeux interactifs et des expériences surprenantes, découvrez depuis quand le plastique a envahi nos vies, la rendant plus pratique tout en menaçant notre santé et celle de la planète. À partir de 9 ans.

Médiathèque de Bagnolet: 1, rue Marceau

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS:

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

01 83 74 59 35

jeunesse.media.bagnolet@est-ensemble.fr

SENIORS

Retrouvez l'ensemble des sorties et activités dans l'Agenda seniors disponible dans toutes les structures municipales

Jeudi 13 février 2025

Visite du Château de Versailles

Rendez-vous inédit avec les œuvres du Château de Versailles.

12h15 devant la Poste. 5 €

+ D'INFOS:

01 49 93 66 90

Vendredi 14 février 2025

Randonnée en forêt de Bondy

En partenariat avec les services des Sports de la Ville, le centre Paul-Coudert propose une randonnée pédestre.

9h en bas des marches de la piscine des Malassis

+ D'INFOS & RÉSA:

06 32 05 33 91

PERFORMANCES

Samedi 22 février 2025 à 14h30

Musique et expos

Au programme, de 14h à 23h30, performance de danse, concerts, marché de créateurs·rices ainsi qu'une installation immersive avec @sieste_ensemble, entre DJ set, arts visuels et exposition. Prix libre avant 19h30, 10 € après 19h30.

Le Sample: 18, avenue de la République

+ D'INFOS:

contact@lesample.fr

@le_sample_bagnolet

CONSEIL DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont des lieux d'échanges démocratiques entre la Municipalité et les habitants.

Vous souhaitez aborder un sujet en particulier?

Contactez vos référents: referents-coutures@ville-bagnolet.fr

Les Coutures: mercredi 5 mars 2025 à 19h

Centre socioculturel Les Coutures: 37, rue Jules-Ferry

Fête de la Nature

Préparez dès maintenant vos boutures et venez les échanger lors du troc plante! La journée sera rythmée par des ateliers, activités et animations dédiés à la nature et à l'agriculture urbaine.

+ D'INFOS: Direction Nature en ville
01 49 93 66 28

Samedi 17 mai 2025
Place Salvador-Allende

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Notre groupe s'associe au Maire pour présenter aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Notre résolution, face à l'instabilité politique, est d'être un collectif responsable. Notre ville, dans la mesure de ses moyens, doit être un refuge face au désordre national. Nous continuerons donc à transformer Bagnolet tout en protégeant ses concitoyennes et concitoyens dans une volonté d'union de la gauche sociale et écologique.

Cette année, nous inaugurerons ainsi l'ouverture du groupe scolaire Pêche d'Or et nous acterons le changement de prestataire pour la cantine centrale.

Cette année, nous verrons débiter la requalification des 2 dalles à La Noue et aux Malassis, la construction du nouveau stade des Malassis avec sa piscine et son dojo, la construction du nouveau collège Travail et ainsi du nouveau stade de la Briqueterie.

Cette année, nous poursuivrons les études portant sur l'enfouissement de l'échangeur, sur la construction d'un nouveau centre municipal de santé, sur le groupe scolaire Langevin, sur le réaménagement tant attendu des vieux logements, rue Anatole-France.

Cette année, nous continuerons nos combats : pour la réouverture de l'antenne du commissariat des Lilas, rue Malmaison, l'ouverture d'un commissariat de plein exercice à Bagnolet ou encore l'extension de la police municipale par le recrutement de nouveaux agents.

Cette année, nous serons à vos côtés pour faire vivre la solidarité notamment via les associations locales courageuses !

Nous sommes concentrés pour mener ces projets d'envergure à court et à long terme. Vous pouvez compter sur notre engagement.

Présidentes de groupe :
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus : Cédric Pape, Ihsen Ounissi, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

Quel avenir pour le 82 et ses habitant·e·s ?

Le 82, rue Anatole-France est la plus ancienne « cité » de Bagnolet, elle a été construite entre 1955 et 1957. À l'époque, c'était comme un village dont les plus anciens se souviennent encore avec émotion. C'était le cœur battant de Bajo. Puis faute d'entretien, elle est tombée en décrépitude. Lors d'une réunion publique mi-janvier s'est exprimée la détresse de certain·e·s locataires dont les logements sont insalubres. Fenêtres cassées, plafond qui s'écroule, écoulements d'eau et moisissures à l'intérieur des appartements, froid, humidité, rats jusqu'aux portes des appartements, cette situation dramatique provoque un sentiment d'abandon et une colère légitime.

La réhabilitation du 82 est enfin à l'ordre du jour et nous nous en réjouissons pour ses habitant·e·s ! L'existence d'Est Ensemble Habitat offre les moyens d'intervention nécessaires. L'État accepte de conventionner ces habitations en logement social. Le projet consiste en une réhabilitation lourde pour cinq bâtiments comprenant 98 logements. Deux bâtiments seront démolis et deux nouveaux bâtiments seront construits, l'un en logement social, l'autre en accession à la propriété sur un terrain communal attenant.

Réhabiliter en y mettant les moyens, plutôt que de tout démolir et de tout reconstruire est un bon choix d'un point de vue écologique. La surdensification du site qui va passer de 146 à 180 logements, est une moins bonne nouvelle pour les habitant·e·s qui vont se retrouver encore plus à l'étroit.

Les premiers travaux d'urgence (avant la réhabilitation) sont prévus au 3^e et au 4^e trimestre. Cela ne répond pas à l'urgence des familles dans les logements les plus dégradés. Elles doivent être relogées sans attendre, même de façon provisoire, et ne pas passer l'hiver dans ces conditions.

Plus d'infos : ecolossolidaires.org
Co-président·e·s : Jean-Claude Oliva, Édith Félix, Hamid Chair
valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
elhame.chair@ville-bagnolet.fr
hamid.chair@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Plus d'infos : ecolossolidaires.org
Co-président·e·s : Jean-Claude Oliva, Édith Félix, Hamid Chair
valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
elhame.chair@ville-bagnolet.fr
hamid.chair@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

En ce début d'année 2025, nous assistons ébahis à la constitution d'une nouvelle internationale fasciste suite de l'élection de Donald Trump aux États-Unis et à la montée des extrêmes droites en Europe.

Dans ce contexte, les règles internationales et les grands équilibres du monde violent en éclat. Les pressions impérialistes s'accroissent, le droit international est nié et l'instabilité qui en résulte suscite de nombreuses craintes.

Cette instabilité et ces pressions d'une droite extrême, nous les retrouvons en France, à la suite du chaos généré par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier, et dont les conséquences sont aujourd'hui significatives : un budget de l'État au désastreux pour des millions de Français·es, une rhétorique réactionnaire d'un Gouvernement qui court après le RN, et le grand enjeu de notre temps – la lutte contre les changements climatiques – relégué aux oubliettes.

Ce budget national austéritaire aura des conséquences dans notre ville. Les collectivités seront non seulement moins dotées en 2025, mais les politiques publiques qui préparent l'avenir et permettent l'émancipation seront durement atteintes. Nous pensons notamment au secteur de l'éducation qui va souffrir de réductions de postes, du gel du « Pass culture » qui finance les activités d'éducation artistique et culturelle, ou encore de la réduction drastique du budget des sports.

À Bagnolet, en 2025, nous ouvrirons l'école Pêche d'Or, sa crèche, son relai petite enfance et son centre de loisirs moderne. Nous pérennisons le programme d'accueil des collégiens temporairement exclus qui donne de bons résultats. Nous intensifierons le programme de réussite éducative. Nous doublerons l'enveloppe allouée à la gratuité des fournitures scolaires en septembre 2025. En matière de santé, nous lançons les journées bagnoletaises de la santé les 12 et 13 février, pour améliorer la prévention et l'accès aux droits. Seules des politiques publiques locales ambitieuses de transformation sociale et écologique du territoire permettront de contrer le mouvement auquel nous assistons.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Quel avenir pour le Centre municipal de santé ?

Il y a 50 ans, les communistes de Bagnolet créaient le Centre Municipal de Santé. Le CMS, qui porte désormais le nom de sa première directrice, Elsa Rustin, médecin et ancienne déportée, est devenu au fil des ans un service public essentiel de notre ville, assurant à chacun un accès aux soins de proximité.

Cet anniversaire est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui l'ont fondé en 1974. C'est aussi l'occasion de poser une question cruciale : quel avenir pour cet établissement ?

Les infrastructures actuelles ne suffisent plus à répondre aux besoins, l'offre de soins a été réduite ces dernières années, proposant moins de spécialités.

Une reconstruction a été annoncée par le Maire. Mais où sera situé le nouveau centre ? Sur quel terrain ? Quand commenceront les travaux ? Quel sera le projet de santé porté par la municipalité ? Une coopération entre les communes d'Est Ensemble, dont plusieurs possèdent un centre municipal de santé, a-t-elle été envisagée ? Ces questions demandent des réponses claires. Ce projet dépasse les considérations techniques. Il doit refléter l'ambition d'une ville où chacun peut se soigner dans des conditions dignes. C'est un choix politique qui s'inscrit dans une vision de solidarité et de progrès social.

En célébrant ses 50 ans, engageons-nous à faire en sorte que ce centre continue de relever les défis des années à venir. Au-delà des annonces pré-électorales, œuvrons ensemble, dans une démarche de concertation, pour un Centre Municipal de Santé moderne, accessible et à la hauteur des attentes de toutes et tous.

Retrouvez-nous :
ensemblepourbagnolet.fr
ensemblepourbagnolet@gmail.com

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet
Retrouvez-nos articles sur :
ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Bonne année 2025

Les Citoyens Indépendants adressent à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux. Nous formulons le souhait que cette nouvelle année soit celle de la solidarité, de l'entraide, de la lutte contre les inégalités, et de l'ouverture aux autres.

L'année écoulée n'a certes pas été facile, avec l'instabilité politique provoquée par le Président de la République toujours pas résolue, doublée d'une hausse de la précarité des classes populaires.

2024 a également accentué la fragmentation de notre société. Mais plus que jamais, nous nous devons, ensemble de nous fédérer de nouveau. Notre belle nation doit faire une place à chacun, afin de combler les fossés de vivre ensemble qui se creusent entre les un·e·s et les autres. Nous nous devons de rêver de nouveau ensemble, de repartager notre avenir, de refaire société en commun.

Ensemble, créons nos souvenirs de demain ! Inventons ensemble le monde dans lequel nous voulons vivre et veillons à préserver notre humanité en la magnifiant dans sa diversité.

À Bagnolet, au quotidien, nous essayons de faire vivre ce lien qui nous unit, en pensant à chacune et à chacun, quel que soit son âge, quel que soit son vécu. Nous poursuivons au sein de la majorité municipale, notre action pour améliorer chaque jour votre quotidien.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
elus.ci@ville-bagnolet.fr

Sculpter la mémoire

Installé depuis quatre ans à Bagnole, le sculpteur Andreas Schlageter partage avec plusieurs artistes son atelier du 16 bis, rue Floréal.



« La sculpture évoque ce qui a trait au passé, à la mémoire. »

Andreas.

Avant de poser ses valises à Bagnole, Andreas Schlageter a sillonné la France et ses grandes écoles d'art. Ses pérégrinations l'ont mené à Nancy, comme élève à l'École nationale des Beaux-Arts puis à Nice, où il est sorti diplômé de l'École nationale des Arts décoratifs. À Paris, il a travaillé à la Grande Halle de La Villette en tant que menuisier pour fabriquer des décors de défilés de mode, de concerts, d'expositions, etc. Au Musée de la Mode, Andreas Schlageter a signé la scénographie de l'exposition *Le théâtre de la mode*. Depuis 2002, ce touche-à-tout se consacre totalement à l'art de la sculpture. « La sculpture évoque ce qui a trait au passé, à la mémoire », explique Andreas. Le sculpteur s'inspire de ses souvenirs d'enfance. « J'ai grandi en Suisse. Quand j'étais enfant, nous recevions des clémentines et des noix pour la Saint-Nicolas, une tradition qui est aussi très vivace et dans les régions de l'est de la France », explique le sculpteur.

Inspiré par l'enfance

Un modeste cadeau qui a été à l'origine de sa vocation artistique. « Les enfants inventaient des jeux, comme celui de peler les clémentines pour en garder la peau entière », se souvient Andreas. « J'imaginai alors que ces pelures étaient, selon leurs formes, des bonhommes, des oiseaux », se souvient l'artiste. Ce regard enfantin demeure le fondement de l'art d'Andreas Schlageter, aujourd'hui septuagénaire. Le sculpteur réalise des sculptures qui découlent de la mise à plat de volumes. Il travaille à partir de sources diverses : photographies, pelures de fruits ou peaux de poissons. Les transformations qu'il leur fait traverser engagent l'artiste autant que le public dans un processus mémoriel autant que possible. « Lorsque l'on pèle un fruit, on pense en connaître la forme ainsi que la silhouette finale de sa peau. Or, c'est toujours une surprise, parce que devant mes yeux se passe une chose difficilement prévisible », explique-t-il.

L'atelier Floréal

Andreas Schlageter a ouvert son atelier à plusieurs artistes, toutes des femmes. Emma Seneze, professeur de dessin, chemine entre la création contemporaine et l'illustration. Le travail de dessin sur papier et de volume de Marine Pagès opère des va-et-vient entre ces deux pratiques et construit dans l'espace (feuille, architecture) des structures fragiles, issues de mémoires d'armatures ou de corps. Le lieu comprend également un atelier de tirage de photo argentique occupé par deux photographes, Dominique Ferretti et Clara Merino.



Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnole – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Sans rendez-vous : 8h30-9h30 et 16h-17h45

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
Un jeudi sur deux : 9h30-14h
Vendredi : 9h30-16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de Protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)
94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnole
1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

Clinique Floréal
40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida info service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde
Pharmacie de La Poste : 26, rue de Paris
93100 Montreuil – 01 42 87 77 37



Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°97 - février 2025
Édité par la Mairie de Bagnole - BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Eric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaib, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique : Julie Lucas



Menus de février

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Salade de mâche et betteraves vinaigrette Nuggets de poisson blanc Nuggets de blé Macaroni bio Fromage fondu Mosaïque de fruits	Haricots blancs vinaigrette cerfeuil Boulettes de bœuf sauce champignons Boulettes de flageolets sauce champignons Carottes au jus Yaourt arôme framboise bio Fruit de saison	Soupe de potiron Filet de merlu sauce citron Épinards, riz bio Dahl lentilles corail, riz bio Tomme noire Crème dessert vanille Goûter : pain et lait bio, barre chocolat	Haricots verts vinaigrette échalotte Pommes de terre, poulet, fromage tartiflette Pommes de terre, champignons, fromage tartiflette Fromage blanc et sucre équitable bio Fruit de saison	Menu végétarien Céleri rémoulade bio Omelette nature Ratatouille Saint-Nectaire bio Crêpe sucrée et confiture
Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Crêpe emmental Colin d'Alaska sauce crème Brocolis persil Torsade sauce pesto brocolis haricots blancs brunis carottes Fromage blanc et sucre bio Fruit de saison	Menu végétarien Batavia vinaigrette Couscous végétal (semoule, légumes, pois chiches, raisins secs, fèves de soja) Semoule Édam bio Dessert lacté gélifié chocolat	Potage de légumes Aiguillettes poulet sauce champignons Farfalle Farfalle sauce champignons Crème noisette Camembert bio Compote de pomme/banane allégée en sucre Goûter : palet breton, fruit et purée de pommes bio	Carottes râpées vinaigrette Rôti de bœuf au jus Steak végétal légumes au jus Purée de pommes de terre bio Fromage frais Fruit de saison	Endives et croutons Boulettes de mouton sauce tomate Boulettes de soja sauce tomate Petits pois fermier Yaourt arôme vanille bio Tarte noix coco
Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Menu végétarien Radis beurre Chili sin carne (oignons, protéines de soja, haricots rouges, maïs, carottes, épices Chili) Riz bio Saint-Paulin Liégeois vanille Goûter : pain et lait bio, confiture	Taboulé bio Filet de merlu sauce citron Saucisse végétale Haricots verts bio Fromage blanc sucré Fruit de saison Goûter : biscuit nappé chocolat, fruit et jus de pommes bio	Soupe brocolis mascarpone Jambon de dinde Omelette champignons Purée de carottes Fromage frais Mosaïque de fruits Goûter : cookies, fruit et yaourt nature sucré bio	Céleri rémoulade Colin d'Alaska sauce oseille Blé Blé légumes (courgettes, pois chiche, pesto, olives, dés de brebis, basilic) Fromage blanc bio et sucre Fruit de saison Goûter : pain et lait bio, barre chocolat	Carottes râpées et noisette, sauce fromage blanc Parmentier de lentilles, champignons, purée de butternut Salade verte Brie Tarte noix coco Goûter : galette pur beurre et fruit bio, yaourt à boire vanille
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Betteraves bio vinaigrette Steak haché de bœuf sauce pruneaux Galette (boulgour, pois chiche, emmental) Pommes de terre quartier Fromage frais aux fruits Fruit de saison Goûter : palet breton, fruit et fromage blanc vanille bio	Chou blanc et raisins secs vinaigrette Colin d'Alaska pané riz soufflé citron Purée de chou-fleur Clafoutis (chou-fleur, pommes de terre, mozzarella) Camembert Compote de pommes allégée en sucre Goûter : yaourt nature sucré et pain bio, confiture	Soupe haricots verts Poulet Boulgour Boulgour, courgettes façon caponata, câpres Yaourt arôme framboise bio Fruit de saison Goûter : madeleine, jus de fruit et compote bio	Salade méli-mélo vinaigrette Sauté de dinde sauce colombo Haricots, beurre, persil Moussaka végétarienne Fromage fondu bio Moelleux chocolat Goûter : cookies, fruit et lait bio	Menu végétarien Œuf dur mayonnaise Coquillettes bio, carottes, potiron, mozzarella, cheddar Emmental Fruit de saison Goûter : pain et fruit bio, pâte à tartiner

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation : 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie : Vanessa Panconi, Ivanoel Barreto
Photographie : Guillaume Ison
Photographie de couverture : Mathieu Génon
BajoMag est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnole.fr

ISSN : 0767-8525 - Dépôt légal : février 2025
Imprimé par Groupe Moraut
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement



Envie de donner un nouveau sens à votre temps libre ?

Samedi solidaire

Découvrez des missions de bénévolat près de chez vous

Samedi 15 février 2025

10h30 à 12h30 - Hôtel de Ville

Plus d'infos :
Centre Communal
d'Action Sociale
01 49 93 60 00

VILLE-BAGNOLET.FR
  


Bagnole